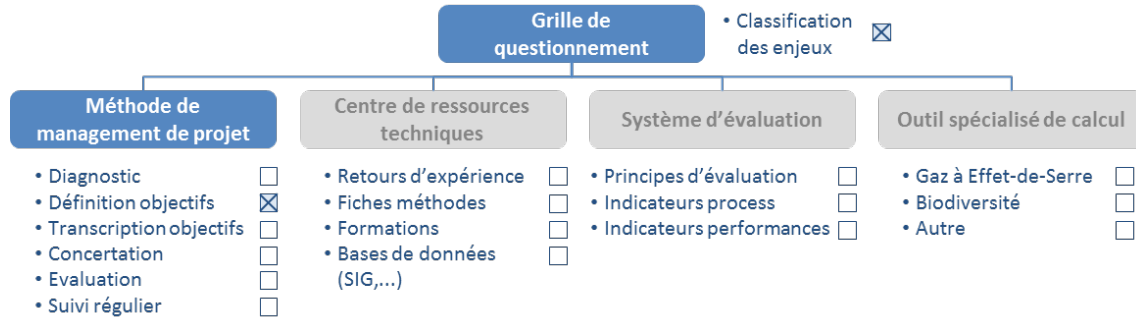


I. Caractérisation

Dans le cadre du contrat de projet Etat-Région 2007-2013, l'Etat a souhaité cibler son intervention sur un dispositif de soutien aux "écoquartiers", projets de grande ampleur, exemplaires en matière de développement durable. Cette volonté s'est traduite dans la démarche Ecoquartiers du volet Grand Projet 3 du CPER.

Profil technique de la démarche : la démarche Ecoquartiers GP3 propose un cadre de réflexion pour l'intégration des enjeux de développement durable dans les projets urbains. Elle exige la définition d'engagements et d'objectifs de performance en amont du projet.



II. Projets concernés

Echelle de territoire : la démarche Ecoquartiers GP3 concerne les projets à l'échelle du quartier.

Phases du projet : la démarche Ecoquartiers GP3 fournit un cadre de réflexion en amont du projet urbain.



III. Thématiques traitées

	Lutte contre le changement climatique	Biodiversité et ressources	Cohésion sociale et solidarité	Epanouissement des êtres humains	Production et consommation responsables
Thématiques explicites	Energie, Mobilité durable Adaptation au changement climatique	Eau, Biodiversité, Étalement urbain, Protection des espaces naturels	Mixité sociale, Mixité fonctionnelle, Culture urbaine	Nuisances et pollution, Cadre de vie, Rôle territorial du quartier	Gestion des déchets, Production et consommation locale
Thématiques non explicites	Réduction des émissions GES	-	-	-	Matériaux durables, Economie durable

Les thématiques traitées dépendent de chaque écoquartier reconnu dans le dispositif Ecoquartier GP3. Les thématiques ci-dessus sont présentées à titre indicatif.

IV. Nature de l'évaluation

Autoévaluation

Objectifs explicites
d'atteinte de valeurs seuils

Evaluation par des experts
tiers

Les projets candidats à la démarche Ecoquartiers GP3 sont évalués par un comité d'experts.

V. Valeur ajoutée de la démarche en termes de communication et de mobilisation des parties prenantes

Perception des acteurs de l'aménagement* :

Démarche participative /

Capacité pédagogique /

Visibilité du projet

Le dispositif de communication associé aux lauréats de la démarche permet d'améliorer la visibilité du projet auprès des acteurs du territoire.

*Enquête DRIEA Ile-de-France 2013

VI. Conditions d'utilisation

Autonomie : **Autonomie totale**

La démarche Ecoquartiers GP3 propose un cadre de réflexion pour les élus et les aménageurs, à partir des enjeux environnementaux listés et des objectifs proposés. Elle ne nécessite pas de recourir à un prestataire extérieur.

Mobilisation des ressources et expertise en aménagement durable : **Niveau d'initiation**

La démarche Ecoquartiers GP3 est adaptée aux collectivités qui initient pour la 1^{ère} fois une démarche de développement durable.

Inscription à la démarche : **Contrat de Projet Etat-Région**

Ce dispositif était accessible par le biais du CPER 2007-2013, pour certains territoires précis d'Ile-de-France. Le prochain CPER proposera éventuellement un nouveau dispositif relatif à l'urbanisme durable.

VII. Financement et dispositif d'animation

Mode de financement : ce dispositif est porté par la DRIEA. Il permet de financer un programme d'actions qui peut comprendre de l'ingénierie territoriale, des études pré-opérationnelles, des équipements et aménagements d'espaces publics. Il ne finance pas directement des opérations de construction de logements, qui sont sujettes à des aides régionales.

Dispositif d'animation : un appui des services de l'Etat est proposé aux projets reconnus par le dispositif.

VIII. Historique

Création et lancement : le dispositif a été mis en place en 2007, par le biais du Contrat de Projet Etat-Région.

Degré de mise en œuvre : l'Etat a retenu 11 écoquartiers au titre du volet GP3 du CPER, sur 13 communes. Ces écoquartiers représentent la création d'environ 26 000 logements.

IX. Pour aller plus loin

Site Internet : www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/les-ecoquartiers-gp3-du-contrat-de-a3636.html

Contact : DRIEA Ile-de-France, Service de l'Aménagement, Thomas ZAMANSKY/Pierre MOUREY